

Au service de la
FAMILLE OUVRIÈRE



LE BUDGET FAMILIAL

Sujet de la Semaine nationale de la L. O. C.



LES DIX ANS DE LA L. O. C.

au service des foyers ouvriers



LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE

La connaître pour la pratiquer

Juin 1949

N° 425

1961, RUE RACHEL EST, MONTRÉAL

Prix : 20 sous

Tous droits réservés

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

(Abonnement: \$1.50 par an)

1949

AN
31
E34
v. 425

- 1a. *L'Ecole Sociale Populaire.*
2. *L'Organisation ouvrière dans la province de Québec* (2^e édition, 1913). Arthur Saint-Pierre
7 et 12. *La Caisse populaire.* Alphonse Desjardins
15. *L'Encyclique « Rerum notarum ».* S. S. Léon XIII
- 18-19. *Contre l'alcool.* Dr Joseph Gauvreau
- 20-21. *Un catholique social: Frédéric Ozanam.* Abbé Gouin, P. S. S.
30. *L'Utopie socialiste — I.* XXX
- 34-35. *L'Eglise et le progrès social.* Chanoine Desgranges
46. *A propos d'immunités.* R. P. Gonthier, O. P.
51. *Les Avantages de l'agriculture.* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
- 53-54. *Le Règne social du Sacré Cœur.* Abbé Gouin, P. S. S.
55. *Le Comptoir coopératif.* Anatole Vanier
59. *Le Clergé et les œuvres sociales.* R. P. Archambault, S. J.
- 62-63-64. *Vers les terres neuves.* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
76. *Nos errements agricoles.* R. P. Edgar Coclough, S. J.
86. *Le Problème social et sa solution.* Abbé Edmour Hébert
87. *Les Semaines sociales.* E. S. P.
- 88-89. *De l'internationalisme au nationalisme.* Alfred Charpentier
91. *L'Action sociale.* Antonio Perrault
- 92-93. *La Grève et l'enseignement catholique.* R. P. Villeneuve, O. M. I.
94. *Programme d'action sociale.* Ed. Montpetit
96. *L'Organisation professionnelle.* Mgr L.-A. Pâquet
97. *Syndicats patronaux.* Abbé Emile Cloutier
100. *Le Salaire.* Abbé Edmour Hébert
102. *La Question des chemins de fer.* XXX
103. *Les Caisses Desjardins, œuvre sociale.* Wilfrid Guérin
105. *L'Organisation ouvrière catholique au Canada.* E. S. P.
106. *Réformes scolaires.* E. S. P.
107. *Le Travail du dimanche dans notre industrie.* Mgr Eugène Lapointe
110. *La Société catholique de Protection.* E. S. P.
111. *Le Problème des narcotiques au Canada.* Olivier Carignan
112. *Le Charbon au Canada.* Paul Chartiez, S. J.
- 113-114. *Le Nord qui s'ouvre.* R. P. Al. Dugré, S. J.
115. *Les Trois Etapes de la question ouvrière.* Abbé Edmour Hébert
- 116-117. *Dans les chantiers.* R. P. J.-A. Desjardins, S. J.
118. *La Mortalité infantile.* Dr Joseph Gauvreau
- 120-121. *Le Chômage.* Gérard Tremblay
122. *L'Eucharistie et la question sociale.* R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
124. *Le Patriotisme.* S. G. Mgr Lafèche
125. *L'Apprentissage.* E. S. P.
- 126-127. *Notre problème agricole.* Charles Gagné
128. *Les Forces hydrauliques.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
129. *L'Art ménager.* Abbé Arm. Beaugregard
130. *Le Domaine rural canadien.* G. Bouchard
132. *La Jeune Fille et les œuvres de charité.* R. P. Adélaré Dugré, S. J.
- 133-134. *Pour et contre le tabac.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
135. *Vers l'émancipation économique.* G.-E. Marquis
- 136-137. *Le Travail de nuit dans les boulangeries.* XXX
138. *Expansion industrielle dans le Québec.* G.-E. Marquis
139. *Le Logement et la santé.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
142. *L'Education de la Justice.* R. P. Louis Lalande, S. J.
143. *Abolitionnisme ou Règlementation.* R. P. J. Salsmans, S. J.
144. *L'Actionnariat syndical.* Max. Turmann
- 145-146. *Le Conseil national d'Education.* C.-J. Magnan
147. *Jeunes d'autrefois, Jeunes d'aujourd'hui.* R. P. Maurice H.-Beaulieu, S. J.
148. *Eclaireurs canadiens-français.* R. P. Adélaré Dugré, S. J.
- 149-150. *La Pulpe et le Papier.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
151. *L'Atelier syndical fermé.* Alfred Charpentier
155. *L'Effort économique de notre race.* Rodolphe Laplante
- 156-157. *La Forêt canadienne.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
158. *Le Caractère de l'adolescent.* R. P. Paul-Emile Farley, C. S. V.
- 159-160. *Les Allocations familiales.* R. P. Léon Lebel, S. J.
161. *L'Association professionnelle.* Abbé Maxime Fortin
162. *Fédération des Œuvres d'hygiène infantile.* XXX
163. *La Réforme du calendrier.* J.-H. Richardson
164. *Les Petites Industries féminines à la campagne.* Georges Bouchard
165. *L'Union ouvrière.* Abbé L.-A. Lafortune et Gérard Tremblay
166. *Les Anciennes Corporations.* R. P. Stanislas, P. S. V.
167. *Le Communisme international au Canada.* E. S. P.
168. *Parents et Maîtres, leur collaboration.* Abbé Arthur Maheux
169. *L'Enseignement agricole d'hier.* Albert Rioux
170. *Le Cinéma.* Oscar Hamel
171. *La Crise protestante.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
- 172-173. *La Formation technique.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
174. *La Gaspésie intérieure.* Péninsulaire
175. *Chefs ouvriers catholiques.* L.-C. Hogue
176. *La Mission sociale de l'hygiène.* Dr J.-A. Baudouin
177. *Les Associations ouvrières au Canada.* E. S. P.
179. *L'Indissolubilité du mariage.* R. P. E. Jombart, S. J.
180. *Le Tourisme, source de richesse.* Eugène L'Heureux
181. *La Vaccination antituberculeuse.* Dr J.-C. Bourgoïn
182. *L'Utilisation des sous-produits de la pêche.* Joseph Risi
- 183-184. *La Paroisse au Canada français.* R. P. Adélaré Dugré, S. J.
185. *L'Eglise, nos maux sociaux et l'ouvrier catholique.* Abbé J.-Ad. Sabourin et R. P. Schelpe, S. J.
186. *L'Industrie chimique et le Canada.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
187. *Le Travail des jeunes filles.* Mme W. Raymond
188. *Les Communautés religieuses et la Cité.* Juge C.-E. Dorion

Au service de la famille ouvrière

Sous le titre : « Famille ouvrière, où va ton salaire ? » la Ligue ouvrière catholique (L. O. C.) du Canada a lancé sa « Semaine nationale » annuelle.

Le salaire est le principal, sinon l'unique revenu de la famille ouvrière. Trop souvent il ne suffit pas à rejoindre les deux bouts. C'est avec lui cependant que le père non seulement doit vivre, mais encore faire vivre sa femme et ses enfants, c'est-à-dire les loger, les nourrir, les vêtir, voir en un mot à tous leurs besoins.

Comment y arriver ? En économisant le plus possible, en répartissant et comprimant de son mieux les dépenses. Et le grand moyen pour cela, c'est le budget. C'est lui qui indiquera à un grand nombre, qui en seront étonnés, « où va leur salaire ».

« Pour plusieurs, ont écrit le président et la présidente de la L. O. C., le budget fera découvrir des choses qui à première vue passent inaperçues ou que l'on ne veut pas voir : par exemple, combien, chaque semaine, dépensons-nous pour la bière, les cigarettes, les vues, le sport, le jeu ?

« Nous voyons d'ici vos réactions. Plusieurs demanderont : Depuis quand les ouvriers n'ont-ils plus le droit de s'amuser, de se payer quelques douceurs ? Pourquoi ne peuvent-ils pas avoir leur part de loisirs et de confort ?

« D'accord : les ouvriers ont droit à des loisirs sains, à un confort raisonnable. Seulement ces loisirs, ce confort, doivent correspondre à nos moyens et seul le budget peut nous mettre en face de nos possibilités.

« Les loisirs peuvent aussi être organisés en famille et devenir par le fait même plus sains et moins dispendieux, sans pour cela

être moins appréciés. Cela nous demandera peut-être des sacrifices; mais ne faut-il pas aussi compter sur le plaisir inestimable que nous procurent le devoir accompli, le sens des responsabilités? »

D'où le projet de consacrer cette Semaine nationale au budget familial : en expliquer la nature, l'importance, les heureux effets. Amener les familles qui n'en ont pas encore adopté la pratique à s'y mettre sans tarder. Insister auprès des jeunes pour qu'ils fassent eux aussi leur budget.

La propagande a donc battu son plein durant la semaine du 22 au 29 mai. Par tous les moyens à leur disposition : affiches, pancartes, circulaires, décoration des vitrines, articles de journaux et de revues, annonces en chaire, forum, soupers-causeries, radio, les équipes en charge de ce travail ont attiré l'attention des familles ouvrières sur ces mots : « Budget familial ».

Les résultats, nous les connaissons plus tard. Mais déjà, témoins de ce vaste effort, conduit avec méthode, brio et persévérance, nous pouvons prédire qu'il donnera les meilleurs effets.

Notre but en publiant ces pages est plutôt de faire connaître à un public qui l'ignore probablement cette louable initiative, de lui faire découvrir, à travers les documents que nous étalerons sous ses yeux, l'esprit chrétien, l'esprit d'épargne, d'entr'aide, de charité, qui anime la L. O. C. En s'efforçant de communiquer cet esprit à notre classe ouvrière, elle l'aide à améliorer son sort et elle contribue, en même temps, à la préserver des mouvements subversifs, à la tenir attachée aux principes d'ordre social qu'elle a professés jusqu'ici. Un tel mouvement ne mérite-t-il pas les plus vifs encouragements?

Comme la L. O. C. célèbre cette année son dixième anniversaire, nous ajouterons dans une deuxième partie quelques autres documents publiés à cette occasion.

E. S. P.

Le budget familial

sujet de la Semaine nationale ¹

Une Semaine nationale, qu'est-ce que c'est?

Nous le savons tous, mais pour nous remettre dans l'esprit, il serait bon de nous le redire ensemble.

Une Semaine nationale de la famille ouvrière, c'est une semaine où la L. O. C. sur tous les plans met en branle tous les moyens possibles d'organisation pour saisir l'opinion publique sur un problème de la famille ouvrière.

C'est une semaine où *chacun*, depuis le militant, arrivé hier à la section, jusqu'au président national, se fait propagandiste d'une idée pour la faire connaître et accepter par tous ceux qu'il peut atteindre.

C'est la semaine de l'année où nous passons à la masse notre programme de l'année.

C'est aussi une semaine où nous nous efforçons de faire réaliser à la famille ouvrière sa dignité et le rôle qu'elle doit jouer dans la société, où ensemble les familles ouvrières réaliseront leurs forces et leurs possibilités.

Pourquoi, cette année, choisir le Budget?

Le Budget est-il si important? Qu'est-ce que ça peut donner d'alerter l'opinion publique autour du budget de la famille ouvrière?...

Mais oui, le budget est important.

Nous savons tous combien le budget du gouvernement fédéral ou provincial est discuté en chambre et suivi dans tous ses détails par tous ceux qui s'intéressent à l'avancement du pays.

Nous avons une idée aussi des réflexions sérieuses et des discussions faites autour du budget d'une entreprise financière. On le prévoit avec soin. A cet effet on mobilise les experts les plus compétents. Le budget fait, on le suit à la lettre, et les administrateurs, sous peine de perdre leur place, sont obligés de faire marcher l'entreprise en fonction du budget.

1. Cet article et le suivant ont paru dans le *Bulletin du Militant*, publication de la L. O. C., mai 1949.

Remarquons aussi, et *c'est très important*, que *moins* un État est riche, *moins* une entreprise a de *profits*, plus le budget lui est *indispensable*.

Et notre budget à nous!

De tous ces budgets dont on parle, le budget de la famille est peut-être, nous dirions même certainement, le plus important puisqu'il a des répercussions sur :

- l'individu,
- la famille,
- la classe ouvrière,
- la société tout entière.

Au juste, quelles sont les répercussions du budget sur les différents rouages de la société.

Chez l'ouvrier

Nous sommes des travailleurs manuels, nous ne sommes pas riches, plusieurs d'entre nous n'ont pas eu la chance de faire des études très poussées, mais cela ne nous enlève pas notre intelligence, ni notre dignité. Nous ne sommes pas des « sans talent » ; nous aimons savoir où nous allons.

Faire notre budget ne nous rendra pas millionnaires mais nous donnera la satisfaction de savoir pourquoi on travaille, de savoir où va notre argent, de connaître exactement ce dont nous avons besoin et ce qui nous manque. Le fait de connaître à fond notre situation nous donne confiance en nous-mêmes et nous stimule à chercher des moyens pour l'améliorer.

Ajoutons à cela les efforts d'intelligence, de volonté, de maîtrise de soi-même qu'exige la tenue d'un budget et nous verrons que le budget est un puissant moyen d'enrichissement de notre valeur humaine.

LE BUDGET CONTRIBUE A LA DIGNITÉ DU TRAVAILLEUR

Dans la famille

Le budget est certainement un élément de prospérité dans n'importe quel foyer. Ouvrons les yeux et nous constaterons bien vite que souvent des familles nombreuses, au revenu modeste, n'ont pas de dettes et se tirent mieux d'affaire que d'autres,

pourtant mieux partagées. Une sage administration, qui nous porte à apprécier des choses et l'opportunité de faire telle ou telle dépense, « étire certainement nos piastres ».

Entre époux

L'entente entre les époux est facilitée considérablement dans un foyer où le père — sans être « séraphin » — a le souci de sa responsabilité et voit à ce que son travail rapporte le plus à sa famille. Son épouse s'appuiera sur lui et mettra en lui sa confiance.

La mère, sage administratrice de la maison, aura le respect et la confiance de son mari. Quelle tristesse de voir une mère de famille qui n'a pas le sens de l'administration et qui dépense à tort et à travers le salaire familial. Elle perd le respect et la confiance de son mari. Sans trop s'en rendre compte, celui-ci la considère comme une grande enfant et ne la prend pas au sérieux. Et souvent cet état de choses la fait souffrir et amène des mésententes au foyer.

Et les enfants ?

Dans la plupart des familles de travailleurs, les enfants, quand ils grandissent, doivent consentir bien des sacrifices, les parents ne pouvant suffire à satisfaire tous les besoins que créent aux jeunes le milieu, la propagande et la publicité.

Dans un foyer bien administré, les enfants comprendront mieux la nécessité de vivre selon leurs moyens et seront moins portés à penser que leurs parents sont des « sans dessein » qui ne savent pas se débrouiller. De plus, l'exemple des parents les aura habitués à l'économie et à la modération.

Sur toute la classe ouvrière

De nos jours, nous, les ouvriers, nous revendiquons beaucoup. Nos salaires ne sont pas proportionnés à nos besoins, ni au coût de la vie.

Les allocations familiales ne sont pas suffisantes pour combler la marge.

L'assurance-chômage ne tient pas compte de la famille.

Nous voulons, et avec raison, des facilités d'accéder à la propriété.

Nous serons peut-être un jour en face des secours directs.

Sur tous ces points nous attendons l'appui et la compréhension de la société.

Mais, faisons-nous toute notre part ? La classe ouvrière s'aide-t-elle suffisamment ?

Faire toute notre part, cela voudrait dire *tirer* d'abord le meilleur parti de ce que nous avons et avoir en main des preuves de ce que nous faisons. Ce serait savoir en noir et en blanc, et non pas à peu près, ce qu'on a, ce qu'il nous faut, ce qui nous manque.

25,000 BUDGETS, c'est beaucoup

Depuis cinq ans la L. O. C. a réussi à intéresser 25,000 foyers à tenir leur budget; — c'est beaucoup mais c'est encore trop peu. Si, à force d'éducation, de propagande, d'exemple, nous pouvions multiplier ce chiffre par cinq, la classe ouvrière aurait fait un pas formidable pour prendre conscience de sa dignité et commander le respect des autres classes de la société.

Un préjugé à faire tomber

Le cultivateur, le commerçant, le patron, l'homme de profession libérale, les gouvernants disent: « *Les ouvriers sont gaspilleurs*; donnez-leur-en beaucoup, ça ne changera rien à leur situation, tout passera à mesure; une piastre dans leur poche ça les brûle. » Imbus de ce préjugé (basé sur l'imprévoyance réelle de certains d'entre nous), ils écoutent d'une oreille distraite nos revendications les plus justes et ne s'en émeuvent pas.

A nous de conquérir leur compréhension en posant des faits plus éloquents que les paroles.

Imaginez ce que vaudraient nos revendications si nous pouvions dire avec chiffres en main: dans 125,000 foyers de la province on constate telle ou telle situation, et qu'il faut un salaire minimum de tant, pour une famille moyenne.

Ces 125,000 budgets — vraie comptabilité familiale — nous permettraient de suivre à la fraction les variations du coût de la vie et d'en parler d'une façon éclairée.

La classe ouvrière saurait « pour vrai » ce qu'elle veut et personne ne pourrait plus l'accuser de « chiâller » pour « chiâller » et de se lamenter le ventre plein.

Ceux qui louent nos bras, nos forces physiques et ceux qui nous vendent les nécessités de la vie, nous respecteraient car ils

auraient la preuve évidente que nous sommes des êtres intelligents comme eux et qu'il n'est pas facile de nous exploiter.

Sur toute la société

Nos 125,000 budgets auraient une répercussion sur toute la société.

Une compréhension basée sur le respect dû à chacun s'établirait entre les différentes classes de la société.

L'administration plus méthodique de nos foyers exercerait aussi une influence considérable sur toute la vie économique.

Est-ce important le budget?

Après toutes ces réflexions sur le budget familial, nous n'avons sans doute plus besoin de nous demander si c'est important.

Il ne nous reste plus qu'à porter à la connaissance du public, durant la Semaine nationale, par tous les moyens à notre disposition, nos idées sur le budget.



LES PROGRÈS DE LA L. O. C.

En 1939

la L. O. C. comptait

2 sections

75 militants

En 1949

la L. O. C. compte

à Montréal :

82 sections

1,780 militants

dans la province :

189 sections

4,217 militants

Plan d'étude sur le budget

POUR RÉALISER LE BUDGET

A. — Un budget familial, qu'est-ce que c'est?...

C'est essentiellement la *prévision* de nos *revenus* et de nos *dépenses* pour arriver à joindre les deux bouts et même acquérir certaines économies.

B. — Cette prévision est-elle difficile?... Peut-elle se réaliser du jour au lendemain?...

Cette prévision n'est pas tellement difficile, mais c'est un travail de patience et il faut du *temps*, de la *bonne volonté*, de la *méthode* pour la réaliser.

C. — Par où commencer? Quelles sont les différentes étapes de sa réalisation?...

Commençons d'abord par une simple inscription de nos revenus et de *toutes* nos dépenses — telles qu'elles se présentent et que nous les faisons habituellement. Pour la moyenne des cas, trois mois de cette petite comptabilité donneront un bon point de départ.

Après ce temps : Faire une récapitulation de nos dépenses, c'est-à-dire, voir le total de nos dépenses et comparer avec nos revenus.

Réfléchir devant ces chiffres — c'est-à-dire nous demander s'il n'y aurait pas moyen d'améliorer certaines choses. Voyons si certaines dépenses ne pourraient pas être enlevées ou réduites sans nuire au bien-être de la famille. Si telles sommes ne pourraient pas être dépensées d'une autre façon.

Comparer. — S'informer auprès de foyers que nous connaissons et qui nous semblent avoir le tour de se débrouiller. — Ce que leur coûte l'alimentation pour tant de personnes. — Ce que leur coûte le chauffage, etc...

C'est facile, sans avoir l'air d'enquêter, de se renseigner sur certains item.

C'est encore plus facile d'y aller tout simplement et d'exposer le problème que nous pose tel ou tel point du budget. — Ce n'est pas humiliant, tout le monde apprécie les gens qui veulent s'améliorer.

D. — **Après cette première étape, comment procéder?...**

Notre comptabilité de trois mois nous aura ouvert les yeux sur bien des choses, si nous nous sommes arrêtés à réfléchir un peu — à analyser nos dépenses, à comparer.

Les résultats sont peut-être décourageants, mais il ne faut pas se laisser abattre et dire: A quoi bon? Plus c'est décourageant, plus le budget nous rendra service.

En partant des chiffres que nous avons en main, faisons certaines prévisions. Les premières seront les paiements à faire à date fixe: loyer, eau, téléphone, électricité, assurance.

N'essayons pas de tout régler en même temps. Essayons d'abord de ramasser sur quatre semaines le prochain mois de loyer et ainsi de suite...

Mettons de côté l'argent prévu pour telle ou telle dépense et faisons-nous un point d'honneur de ne pas l'utiliser à d'autre chose.

D'un item à l'autre l'habitude de prévoir s'acquerra petit à petit et deviendra plus facile.

Les résultats nous récompenseront pour l'effort et les sacrifices que nous aurons faits.

De trois mois en trois mois — et même beaucoup plus souvent si nous avons l'ambition de réussir — reprenons notre travail de *réflexion* et de *comparaison*.

Est-ce qu'on peut faire un budget quand on achète à crédit, à la « semaine » ou à « terme »?...

Le fait d'acheter à crédit ne tue pas nécessairement la possibilité de faire un budget mais la rend plus difficile. — L'expérience de beaucoup de foyers a prouvé qu'on achète davantage, qu'on réfléchit moins à ses achats quand on ne débourse pas d'argent immédiatement. Par ailleurs, les marchands qui soutiennent du crédit sont généralement obligés de vendre plus cher, parce que leur administration est plus coûteuse et qu'ils perdent souvent de l'argent.

Pour sortir de cette impasse, plusieurs foyers ont d'abord mis de côté un ou deux dollars par semaine pour amasser le coût de la nourriture qu'ils achetaient à crédit. Ce premier pas fait, on a accumulé pour l'achat de vêtements.

Et quand on a des dettes qui nous obligent à faire plusieurs paiements par mois et même par semaine, que faut-il faire?

Beaucoup de familles ouvrières ont des dettes, c'est facile à comprendre, mais nous invitons, malgré la situation difficile, toutes les familles ouvrières à faire l'impossible pour en sortir — car les dettes tuent le courage, l'ambition, la fierté de la famille ouvrière.

Deux solutions s'imposent dans le cas d'une famille qui a des dettes:

1° S'organiser avec la Caisse populaire pour faire un emprunt et payer toutes les dettes. La situation est plus facile quand on doit à un seul endroit. Un seul paiement hebdomadaire ou mensuel à prévoir, — pas de comptes par la poste, pas de collecteurs, — pas l'ennui de rencontrer tous les jours des gens à qui nous devons: ça aide à se renflouer — c'est la meilleure solution et elle a été expérimentée avec succès, bien des fois.

2° Si la première solution est impossible, il faudrait alors faire une liste des gens à qui on doit, avec les montants. Faire aussi une prévision de ce que l'on peut donner sur chaque paye et le répartir sur les divers comptes à payer.

Une entente s'impose avec chacun de nos créanciers. Soit pour leur donner un petit acompte chaque semaine ou un plus gros une fois par mois à date fixe.

Un ménage qui a trois enfants et dont le revenu est de \$34 par semaine, a réussi en vingt mois, avec cette méthode, à payer \$280 qu'il devait à quatre personnes différentes.

C'étaient des vieilles dettes dont il n'avait pas pu se débarrasser. Grâce à un budget bien organisé et à l'arrangement fait avec leurs créanciers, leur affaire est réglée.

Faut-il la collaboration des deux époux pour réussir le budget?

Pour réussir le budget à 100% il faut que les deux époux s'entendent. Mais, cependant, si l'un ne comprend pas il reste à l'autre quelque chose à faire quand même. Par exemple, la femme à qui le mari ne remet qu'une partie du revenu doit s'organiser pour l'utiliser le mieux possible.

Le cahier de budget (Pour cette étude il serait bon d'avoir le cahier du budget en main).

1. Pourquoi y a-t-il tant d'item? Devons-nous les utiliser tous dès le début? Comment procéder?...

Il y a beaucoup d'item au cahier de budget. Pas un seul de trop, cependant. Ils sont nécessaires pour bien suivre l'affaire à mesure que l'on se perfectionne dans la tenue du budget.

Il n'est pas nécessaire de détailler toutes les dépenses pour commencer. Les dépenses d'alimentation, par exemple, peuvent s'inscrire au total. Nos comparaisons et nos rajustements nous indiqueront au fur et à mesure quelles dépenses il faudra détailler.

En inscrivant nos dépenses un peu extraordinaires, écrivons sur la ligne suffisamment de détails pour savoir à quoi nous en tenir. Ex. : Si nous avons une dépense de médecin — un cadeau — un voyage — des chaussures — inscrivons sur la ligne le nom qui nous rappellera exactement de quoi il s'agit. Attention spéciale aux divers.

Le bas de page nous donne une idée de la situation générale de la finance du foyer. La prochaine édition portera l'item « dettes », car l'expérience nous prouve que c'est un besoin assez général actuellement.

Les revisions. — Pour faire les revisions on additionne les totaux de chaque page sur une feuille séparée; c'est un travail un peu long, mais ça se fait facilement à deux. On peut aussi se faire aider par les enfants.

Des petits trucs (qui ont leur importance)

1° Avoir le budget à *la portée de la main* — y attacher un crayon au bout d'une corde. S'il faut à chaque fois chercher au fond d'un tiroir le crayon ou le cahier, on va se fatiguer vite du budget. La plupart des ménagères accrochent leur budget ouvert dans la porte de l'armoire.

2° *Tenir* le budget près du *porte-monnaie*. Ainsi on peut inscrire les dépenses à mesure.

3° *Une liste*. Faire une liste de commissions et à mesure qu'un achat est fait en marquer le prix sur la liste. La mémoire « oublie ». — Ne pas oublier de compter la taxe dans le prix d'achat.

4° *Le soir de paye*, diviser immédiatement la paye selon les différents paiements à faire et faire ces paiements le plus vite possible.

Déposer immédiatement à la Caisse populaire tout argent qui ne doit pas être dépensé durant la semaine, pour se préserver de la tentation de l'utiliser à autre chose — pour se préserver aussi de la perte, du feu, du vol.

5° *Un autre truc* (pas matériel celui-là): réfléchir quelques instants ou même quelques jours avant de faire un achat, un marché.

Pour mettre tout cela en pratique

Toutes ces indications et tous ces petits trucs seront sans valeur pour ceux qui n'ont pas la *volonté ferme* de réussir, qui n'ont pas une ambition, un rêve à réaliser.

Ceux qui réussissent le budget le font pour joindre les deux bouts — se débarrasser de leurs dettes — se bâtir une maison — faire instruire leurs enfants, etc. Sans un stimulant très fort et une grande sincérité envers soi-même, on se lassera de tenir un budget.

Les sacrifices consentis pour établir un budget donnent-ils quelque chose?...

Ces sacrifices seront payés (des milliers de foyers nous le prouvent) par plus de bien-être et de sécurité — plus de compréhension entre les époux et les enfants — plus de fierté personnelle et de confiance en soi.

Le budget nous met en état de développer chez nous la prudence, la force, la modération. Il développe aussi l'esprit d'initiative, le sens des affaires.

Le budget *coûte*, mais le budget *paye*.

Cahier de budget

Afin de faciliter aux familles ouvrières la tenue de leur budget, la L. O. C. a publié un cahier où, sur deux pages, réservées pour chaque semaine, sont inscrits les item « loyer », « eau », « chauffage », « vêtements », « viande », etc., etc., à côté desquels on marquera jour par jour les dépenses qu'ils nécessitent. Au bas, des chiffres donneront chaque semaine l'état financier du foyer.

Il y a aussi une page où s'inscrivent, de mois en mois, les paiements à faire à date fixe : assurances, taxes, charbon, etc., et une autre consacrée aux « prévisions budgétaires de l'année ».

Ce cahier s'ouvre par les remarques suivantes.

C'est avec plaisir que nous présentons aux foyers ouvriers notre budget familial. Afin qu'il soit une aide plus sûre, nous croyons qu'il ne sera pas inutile de rappeler brièvement ici ce qu'est le budget, ses avantages et comment le réussir.

Ce qu'il est

Le Budget familial ne consiste pas seulement à inscrire au jour le jour les dépenses et les revenus de la famille pour savoir si nous arrivons en dessous ou en dessus à la fin du mois ou de l'année. Évidemment, ce compte rendu vaut beaucoup mieux que rien du tout, et peut être le plus sûr moyen d'en arriver à tenir un budget; mais c'est un premier pas, ce n'est pas encore le budget.

Faire un budget, c'est établir l'équilibre entre les dépenses et les revenus: c'est s'arranger d'avance pour ne pas dépenser plus que l'on ne retire. Immédiatement, l'idée de prévision vient à l'esprit. Impossible d'établir cet équilibre entre nos revenus et nos dépenses sans prévoir nos besoins et nos revenus pour six mois ou pour un an d'avance. Et comme le budget nous oblige nécessairement à limiter nos dépenses, il oblige en premier lieu à mettre de l'ordre dans nos besoins: ceux qui sont absolument indispensables d'abord, ceux qui sont nécessaires ensuite, ceux enfin qui sont simplement utiles.

Avantages du budget

1° Le Budget augmente le bien-être de la famille. C'est en classifiant d'avance nos besoins que nous pourrons pourvoir d'abord aux vraies nécessités de la famille. En dépensant notre argent au petit bonheur nous nous obligeons parfois à nous priver

de choses indispensables ou très utiles, parce qu'un jour nous nous sommes laissé entraîner à satisfaire des caprices.

2° Le Budget facilite la bonne entente au foyer. Combien de désaccords, petits et grands, naissent autour du porte-monnaie. Ils seraient évités ou se régleraient d'eux-mêmes si tous les foyers avaient leur budget. Le budget est une barrière naturelle à bien des abus de part et d'autre.

3° Le Budget aide à l'éducation des enfants. Les enfants s'éduquent plus par l'exemple que par les conseils ou les sermons. L'exemple vivant d'un foyer bien administré, en plus de prévenir chez eux la prodigalité et le caprice, leur apprendra concrètement à faire le meilleur usage possible de leur argent.

4° Le Budget fait éviter les dettes. En prévoyant assez tôt les gros déboursés à faire: vêtements, meubles, charbon, etc., nous mettrons de côté les sommes nécessaires et ainsi nous ne dépenserons pas notre salaire avant de l'avoir gagné.

5° Le Budget permet de faire des économies. Si modeste que puisse être le revenu d'une famille, elle trouvera des avantages à faire son budget. En plus d'augmenter son bien-être, elle pourra, si ses goûts sont modestes, réaliser de petites économies. Il y a de nombreuses expériences à l'appui de cet avancé: telle famille qui s'endettait un peu chaque semaine a réussi à économiser un dollar; telle autre famille a pu, sur une période de six mois, éliminer \$2 en moyenne par semaine de dépenses inutiles; et bien d'autres faits encore...

Pour réussir le budget

Le Budget est un travail qui exige de la persévérance. On ne sera pas riche tout de suite parce qu'on a décidé de faire son budget. Aussi, pour le mener à bien, certaines conditions sont de rigueur. Nous donnons ici les principales.

1° Nourrir l'ambition d'améliorer sa situation financière, entretenir de grands désirs, par exemple: devenir propriétaire, ne devoir rien à personne, faire instruire ses enfants, s'assurer une modeste aisance pour sa vieillesse, etc...

2° Vouloir sincèrement se rendre compte où va son argent afin de le dépenser sagement.

3° Collaborer avec son mari ou son épouse. Ne pas être surpris si parfois il faut s'imposer des sacrifices. Gare aux susceptibilités, aux points de vue trop personnels, le point de vue des deux est nécessaire pour assurer l'équilibre dans les dépenses.

4° Intéresser les enfants, même très jeunes, au budget de la famille: ça les éduque et ça leur permet d'aider.

5° Compter aussi exactement que possible les revenus de la famille pour une période déterminée, plutôt courte que trop longue.

6° Prévoir ensemble, pour la même période donnée, les besoins de la famille, les classer par ordre d'importance et les ajuster aux revenus.

7° Inscrire fidèlement au fur et à mesure les dépenses et les revenus de la journée. Voici quelques suggestions pour la ménagère très occupée:

a) Conserver dans une boîte spéciale les factures ou coupons de caisse que nous donne le marchand;

b) Garder dans cette boîte des petits papiers pour inscrire les dépenses pour lesquelles on n'a pas de facture;
Habituer toute la maisonnée à faire de même;

c) Chaque soir ou au moins plusieurs fois par semaine, aux moments les plus favorables, de préférence le soir quand tout est tranquille dans la maison, inscrire au cahier de Budget toutes les dépenses.

8° Additionner chaque semaine le total et comparer avec ses prévisions. Recommencer sans cesse si un jour on a négligé ou si l'on s'est découragé.

9° Ne jamais décider d'aucune dépense sans consulter d'abord le budget. Ce qui signifie: ne jamais rien dépenser sous l'impression du moment; réfléchir une journée ou deux avant de décider.

10° Déposer chaque semaine à la Caisse populaire l'argent dont nous n'avons pas besoin immédiatement. Cela nous protégera contre nos caprices et éliminera les risques de perte, de feu ou de vol.

11° S'imposer tous les sacrifices pour ne pas dépasser nos prévisions budgétaires. Sacrifier une toilette, une caisse de bière, un scotch ou un voyage.

12° Apprendre à bien discerner entre les nécessités et le caprice: le bien-être de la famille et la poudre qu'on veut jeter aux yeux de son entourage.

13° S'habituer à confectionner un tas de choses; à être meilleure cuisinière; à reprendre et à entretenir les vêtements, etc... L'homme aussi devra s'habituer à faire des petites réparations à la maison; à se raser lui-même, à cirer ses chaussures, etc...

Dix ans au service des foyers ouvriers

MANIFESTE DE LA L. O. C. À L'OCCASION DE SON DIXIÈME ANNIVERSAIRE (1939-1949)

IL Y A DIX ANS...

... la Ligue Ouvrière Catholique recevait de la Hiérarchie la mission de travailler à rendre plus chrétienne la famille ouvrière.

Elle a constaté tout de suite que parmi les plus grands obstacles à la vie chrétienne de la famille, il faut placer, au premier rang, la misère et l'insécurité.

Ce qu'en disait Pie XI demeure inchangé: « Les conditions de la vie sociale et économique (font) qu'un nombre considérable d'hommes y trouvent les plus grandes difficultés pour opérer l'œuvre seule nécessaire de leur salut éternel. » (*Quadragesimo anno*, Éditions de l'Éclair, p. 90.)

Pour rendre plus chrétienne la famille ouvrière, il faut donc la délivrer de cette misère et de cette insécurité.

La famille ouvrière ne réclame pas de privilèges: elle réclame le droit que Dieu a donné à tous de posséder assez de biens pour pouvoir mener une vie humaine et chrétienne. Empêcher l'exercice de ce droit, c'est briser l'ordre établi par Dieu.

Consciente de ses devoirs aussi bien que de ses droits, la famille ouvrière ne croit pas à la lutte des classes comme moyen d'arriver à un équilibre social.

On ne peut rétablir l'ordre par le désordre.

Enfin, les familles ouvrières ne peuvent à elles seules édifier un monde plus humain et plus chrétien.

La L. O. C. croit que l'ordre social bien compris exige la bonne volonté, la collaboration de tous. Mais si les responsabilités sont partagées, elles demeurent inégales.

La famille ouvrière en accepte sa part.

Ceux qui représentent le Pouvoir, la Science et la Richesse doivent accepter la leur, qui est la plus grande.

Après dix ans

En son dixième anniversaire, la L. O. C., face aux problèmes de plus en plus complexes de la famille ouvrière, entend donc:

— déterminer les causes et les conséquences de la misère et de l'insécurité de la famille ouvrière;

— dire ce qu'elle (la L. O. C.) a fait et entend faire pour améliorer la situation;

— indiquer les tâches qui s'imposent encore;

— lancer un appel à ceux qui doivent entreprendre ces tâches.

LES CAUSES DE LA SITUATION ACTUELLE

Le salaire

Le salaire est encore en général insuffisant pour faire vivre humainement la famille moyenne sobre et économe, et à plus forte raison nombreuse. Il se paye encore des salaires dérisoires, de véritables salaires de famine.

On refuse au père de famille le *juste* salaire, « un salaire suffisant pour élever la famille, donner une instruction convenable aux enfants, assurer une demeure digne de la personne humaine, protéger l'ouvrier contre la maladie et la vieillesse » (Pie XII aux ouvriers italiens).

Le monde moderne, l'industrialisation, les concentrations de population, compliquent énormément la vie de la famille et ne cessent de lui créer de nouveaux besoins.

Dans la famille ouvrière, les besoins augmentent, le salaire reste insuffisant.

L'habitation

La société tout entière lutte actuellement pour sauver le droit de propriété menacé par l'assaut des forces révolutionnaires. Et pourtant, un grand nombre de familles ouvrières se voient refuser par le petit nombre les moyens pratiques d'accéder à la propriété.

La société civile est mise en danger parce que trop de familles sont détruites par la crise du logement. La meilleure garantie de la paix sociale, c'est encore la famille forte, la famille bien cimentée par une vie normale dans un foyer qui lui appartient. « L'espace vital de la famille, a dit Pie XI, c'est une maison bien à elle. »

La famille ouvrière n'a pas son espace vital.

Le coût de la vie

La famille ouvrière est menacée dans ses forces vives par les moindres caprices du coût des nécessités de la vie. Que le coût de la vie monte le moins, c'est la famille ouvrière qui en

souffre le plus durement et tout de suite. Au contraire, les rajustements du revenu sont toujours insatisfaisants, et à retardement.

Plusieurs familles, parmi les plus économes, sont forcées de se nourrir de plus en plus mal.

Trop de parents doivent se priver et priver leurs enfants d'aliments aussi essentiels que le lait, la viande, les fruits, les légumes.

Les loisirs

Tout être humain a besoin de se reposer, de s'amuser, de se récréer.

Pour contrebalancer l'influence déshumanisante du travail « en série », machinal, l'ouvrier a besoin de loisirs augmentés qui concourent, non seulement à son repos physique, mais à l'épanouissement total de ses facultés. Une société bien bâtie doit fournir aux individus et aux familles l'occasion de loisirs organisés de façon à les délasser, à leur enrichir l'esprit.

Les sports, le théâtre, le cinéma, la radio, la lecture sont des moyens de divertissement qui devraient être utilisés en vue du plus grand bien moral, spirituel et intellectuel de la famille.

Ces moyens magnifiques sont en général mal employés. Ils ne servent le plus souvent qu'à enrichir ceux qui les exploitent.

Pour la famille ouvrière, ils sont une cause de gaspillage, de séparation et d'amoindrissement.

La propagande

Les moyens de propagande, de publicité et en particulier les journaux et la radio, devraient semer des idées saines, des idées propres à consolider la famille et à ennoblir ses membres.

En un mot, ils devraient être au service de la vérité. Or, à l'heure actuelle, la plupart des moyens de propagande les mieux organisés et les mieux financés ne travaillent pas d'abord pour le bien public, mais pour le profit.

Ils se contentent de battre la grosse caisse autour des intérêts de quelques financiers ou d'un parti politique. Ils pêchent souvent en affirmant des faussetés. Ils pêchent plus souvent encore en gardant le silence sur des vérités nuisibles à leurs intérêts.

Ils détruisent peu à peu l'âme de la famille ouvrière, ou bien ils se font les complices de ceux qui la détruisent, pour de l'argent.

La législation

Ces causes de la misère et de l'insécurité de la famille ouvrière sont compliquées du fait de l'insuffisance de notre législation sociale.

« Les droits, a dit Léon XIII, où qu'ils se trouvent, doivent être religieusement respectés, et l'État doit les assurer à tous les citoyens en prévenant ou en vengeant leur violation. Toutefois, dans la protection des droits privés, il doit se préoccuper, d'une manière spéciale, des faibles et des indigents. La classe indigente, au contraire, sans richesse pour la mettre à couvert des injustices, compte surtout sur la protection de l'État. » (*Rerum novarum*, E. S. P., p. 27.) Comment l'État peut-il aider la famille ouvrière? En lui donnant des lois en accord avec la justice sociale.

L'on est en droit d'attendre que, dans un État chrétien, la législation s'inspire de la doctrine sociale chrétienne.

Quand un Pape, dans une encyclique, parle des ouvriers, il parle des ouvriers canadiens comme des autres.

Nos lois sont encore bien loin de l'esprit de l'Église. Ce que nos évêques en ont dit en 1941 reste vrai:

« Qui aurait le loisir de repasser une à une les lois adoptées par le parlement fédéral ou par nos législatures provinciales dans les cinquante dernières années y verrait surtout, il faut bien l'avouer, l'influence de la haute finance et le souci de protéger des intérêts particuliers. De récentes enquêtes sur l'industrie et le commerce ont mis à jour des conditions de travail absolument révoltantes. Le capitalisme dans notre pays exploite l'ouvrier, que protège insuffisamment notre législation. » (*Lettre pastorale collective*, q. 50. Éditions l'Éclair, p. 119.)

Nos lois ne protègent pas assez la santé du travailleur à l'usine. Nos lois laissent dans trop de cas l'ouvrier avec des armes insuffisantes dans ses revendications auprès des grandes entreprises ou des corps publics qui l'emploient.

Bien loin de chercher à restreindre les limites de la loi, l'autorité civile pourrait au contraire les élargir, sans pour autant nuire au bien commun.

Nos lois ne donnent pas les facilités qu'on est en droit d'en attendre pour assurer des logements ou mieux des maisons aux familles ouvrières. Les impôts directs et indirects frappent trop durement les familles ouvrières.

La loi de l'assurance-chômage ne protège pas suffisamment les pères de famille, qui devraient pourtant en profiter le plus.

Nos lois sont nettement insuffisantes. Et dans trop de cas bien évidents, on ne se donne pas la peine de les appliquer sérieusement. Cet état de choses menace d'écraser la famille ouvrière. Il l'empêche trop souvent d'avoir part comme elle le devrait à la vie, à la propriété de la nation. La société tout entière en est gravement atteinte.

CE QUE LA L. O. C. A FAIT

Fidèle à sa mission, la L. O. C. depuis dix ans s'est appliquée à être, pour la famille ouvrière, une école de vie, un service, un corps représentatif.

L. O. C. — École de vie

Pour que la famille ouvrière soit vraiment consciente de sa dignité, pour qu'elle soit en mesure de remplir la mission providentielle que Dieu lui a confiée, il fallait projeter de la lumière sur tous les problèmes qui l'écrasent et l'empêchent de s'épanouir.

Dans ses deux cents sections, par ses milliers d'assemblées populaires, son magazine, son journal et tous les moyens à sa disposition, la L. O. C. a amené une multitude de familles ouvrières à s'intéresser à des problèmes vitaux pour elles.

Chaque année un des points suivants a été l'objet de son programme d'étude et d'action :

— la famille ouvrière, son rôle et les conditions de son épanouissement;

— le mariage chrétien;

— la compréhension entre époux;

— l'éducation des enfants; l'orientation professionnelle des jeunes;

— la santé;

— le salaire familial;

— le budget familial;

— l'habitation ouvrière; droits et devoirs des propriétaires et des locataires;

— la propriété privée et les moyens d'y accéder;

— la coopération, spécialement les coopératives de crédit et d'habitation.

L. O. C. — Service

Comme conséquence naturelle des études et des observations sur le milieu que ses programmes ont suscitées sont nés de nombreux services. Au bénéfice non seulement de ses membres mais de toute la classe ouvrière, la L. O. C. a mis sur pied :

- les camps de vacances pour les familles;
- le budget familial;
- un service d'orientation des foyers;
- le service de l'habitation ouvrière;
- le Cercle social féminin;
- des cours d'arts ménagers.

Il faut ajouter à cela tous les services destinés à répondre aux besoins particuliers d'une localité ou d'une région.

Tous ces services organisés pour les familles ouvrières par les familles ouvrières, ont contribué à créer entre elles un grand courant de fraternité.

L. O. C. — Corps représentatif

Pour arriver à une solution adéquate des principaux problèmes affectant l'ensemble des familles ouvrières, il faut la collaboration de toute la société.

Aussi la L. O. C. a-t-elle voulu être auprès des autorités et de l'opinion publique, le corps représentatif, le porte-parole de la famille ouvrière, pour faire connaître les situations et réclamer les remèdes nécessaires. Par ses assemblées populaires, son journal: *le Mouvement ouvrier*, devenu plus tard *le Front ouvrier*, son magazine et ses campagnes, la L. O. C. a voulu éclairer l'opinion publique sur la situation de la famille ouvrière. Par des représentations auprès des autorités civiles, elle a réclamé une législation plus familiale. Notons spécialement les campagnes faites :

- contre le travail des mères à l'usine;
- contre le travail précoce des enfants;
- pour les allocations familiales;
- pour le crédit à l'habitation familiale.

Donnant sa collaboration à qui la mérite et ne craignant pas de demander la collaboration de tous, la L. O. C. continue d'être le corps représentatif de la famille ouvrière.

AU NOM DES FAMILLES OUVRIÈRES LA L. O. C. FAIT APPEL...

Au gouvernement fédéral

— pour qu'il donne suite à son intention d'abolir le taux décroissant des allocations familiales, faisant ainsi justice aux familles nombreuses;

— pour qu'il réforme la loi de l'impôt sur le revenu:

de telle façon que le revenu exempté croisse désormais en fonction directe des charges familiales: nombre et âge des enfants;

en conséquence, que les « grands enfants » soient considérés comme personnes à charge jusqu'à la fin de leurs études, quel que soit leur âge;

— pour qu'il améliore la loi régissant les loyers à l'effet: a) de contrôler les prix de tous les loyers, y compris ceux des nouvelles constructions; b) d'assurer une protection efficace à tous les locataires;

— pour qu'il favorise une meilleure politique concernant l'importation et l'exportation des matériaux de construction, en vue de la demande croissante pour la construction d'habitations familiales;

— pour qu'il crée un tribunal d'arbitrage destiné à contrôler les prix des denrées et autres nécessités de la vie dans les cas des entreprises tombant normalement sous sa juridiction.

Au gouvernement provincial

— pour qu'il améliore la législation en matière d'habitation de façon à garantir une partie des prêts destinés à la construction de maisons familiales, permettant ainsi au petit salarié l'accès à la propriété;

— pour qu'il rende plus efficace la législation en matière d'hygiène industrielle;

— pour qu'il protège par une législation progressive le droit d'association et la sécurité syndicale;

— pour qu'il prenne tous les moyens en son pouvoir pour maintenir dans la province une régie des loyers tant que les familles en auront besoin;

— pour qu'il améliore la loi de l'Assistance publique et crée une loi d'hospitalisation rendant les services hospitaliers accessibles à tous les salariés;

— pour qu'il favorise l'établissement de centres d'orientation et d'apprentissage dans toutes les villes importantes de la province;

— pour qu'il veille plus étroitement à l'application des lois régissant: le travail salarié des enfants, leur admission au cinéma;

— pour qu'il crée un tribunal d'arbitrage destiné à contrôler: les prix des denrées alimentaires et autres nécessités de la vie, dans les cas des entreprises qui tombent normalement sous sa juridiction;

— pour qu'il favorise la participation des organisations professionnelles à l'administration de l'État par leur représentation au sein de certaines commissions ou régies.

Aux conseils municipaux

— pour qu'ils travaillent efficacement à l'abolition des taudis par tous les moyens à leur disposition et en particulier en se prévalant des pouvoirs que leur a octroyés la Législature provinciale de 1948;

— pour qu'ils étudient les possibilités d'alléger la charge du petit propriétaire, en particulier en diminuant la taxation foncière sur la propriété familiale.

Aux organismes économiques

— pour qu'ils s'intéressent aux problèmes de la famille, en particulier à la crise du logement.

Aux organisations professionnelles

— pour qu'elles tiennent toujours compte du point de vue familial dans leur double travail d'éducation et de revendication.

Aux patrons

— pour qu'ils reconnaissent dans la pratique la dignité du travailleur:

en respectant son droit d'association,

en lui donnant des conditions de travail vraiment humaines,

en lui payant un salaire familial,

en favorisant la participation du capital travail à la vie de l'entreprise.

Aux familles ouvrières

— pour qu'elles cherchent par elles-mêmes d'abord leur salut;

— pour qu'elles administrent sagement le revenu familial, particulièrement par la tenue régulière d'un budget, pour qu'elles

adhèrent aux coopératives de crédit, de consommation et d'habitation;

— pour qu'elles accordent une importance primordiale à l'éducation de leurs enfants;

— pour qu'elles sachent s'unir dans la réclamation de leurs droits.

Aux travailleurs

— pour qu'ils fassent preuve de conscience professionnelle;

— pour qu'ils cherchent constamment à se perfectionner dans leur métier;

— pour qu'ils cherchent l'épanouissement de toutes leurs facultés;

— pour qu'ils s'adonnent à des loisirs sains et honnêtes;

— pour qu'ils participent efficacement à la vie civique;

— pour qu'ils soient des membres actifs et agissants dans les syndicats ou unions.

LA PART DE LA L. O. C.

Profondément convaincus que la paix sociale présuppose une vie familiale harmonieuse, les dirigeants et militants du mouvement s'engagent à redoubler leurs efforts pour établir dans tous les foyers ouvriers la compréhension réciproque et la juste appréciation des droits et des devoirs de chacun des membres de la famille;

Sur le plan du travail tous les militants s'engagent à témoigner personnellement par leur conscience professionnelle et leur sens social, s'efforçant de répandre ces pratiques dans la masse des travailleurs. En conséquence, la L. O. C. diffusera de façon particulière la notion du travail bien fait et l'obligation de justice pour un travailleur de participer aux organisations professionnelles qui ont pour mission de protéger ses droits et ceux de ses frères;

Nous sommes formellement opposés à la lutte des classes. Le fait demeure cependant indéniable que dans la société actuelle existent des classes sociales distinctes dont les intérêts viennent souvent en conflit. C'est le devoir de l'Action catholique ouvrière de rappeler à l'opinion et aux autorités civiles les besoins et les intérêts essentiels des familles ouvrières. Comme par le passé, la L. O. C. fera connaître « toutes les exigences de la doctrine chrétienne (dans un esprit d')apostolat qui n'épargne pas les fatigues et n'est ébranlé ni troublé par aucune crainte » (Pie XII aux évêques de Hongrie, 2 janvier 1949).

Nos réalisations pour une famille idéale

Sous ce titre, la Fédération de Montréal de la L. O. C. a publié, pour commémorer son dixième anniversaire, un album-souvenir où elle expose ses principales initiatives au service de la famille ouvrière: Cercles d'étude coopératifs, coopératives d'habitation, jardins et camps ouvriers, budget familial, service des loisirs, service d'orientation des foyers, collègue ouvrier, etc. Nous reproduisons deux de ces articles.

COOPÉRATIVE D'HABITATION

Le problème de l'heure

Le logement, l'habitation est sans contredit le problème de l'heure, et s'il y a un besoin particulier sur lequel s'est penchée la L. O. C. depuis 1942 c'est bien sur cette question si grave et si pénible des logements ouvriers.

Suivant la méthode « voir, juger, agir » des mouvements spécialisés d'Action catholique, la L. O. C. commença une vaste enquête sur la situation du logement dans toute la province. A Montréal, le travail se présenta immense; néanmoins il apporta des résultats probants: la crise du logement en notre ville avait déjà atteint un haut degré d'intensité et menaçait gravement la famille, surtout la famille ouvrière.

Il serait trop long de décrire cette triste situation révélée par notre enquête sur le logement; après de telles constatations, la L. O. C. lança une campagne de revendication et d'éducation dans le public.

« A chaque famille sa maison »

Dans toutes les sections l'étude des coopératives d'habitation fut mise au programme. Par ce moyen, l'idée faisait son chemin. « A chaque famille sa maison », tel fut le mot d'ordre transmis à toutes nos familles ouvrières, à tous les organismes et associations du diocèse de Montréal de sorte que nos pouvoirs publics furent saisis de cet état de choses alarmant. La campagne du « Crédit ouvrier » vint à son heure réclamant des garanties nécessaires à l'accession des ouvriers à la propriété. On en connaît le succès...

Pour ce qui concerne le diocèse de Montréal, mentionnons les deux dernières campagnes. Celle de 1947 d'abord. Du 25 au 31 mai, vingt forums populaires furent menés par des dirigeants

diocésains et nationaux; il y eut en plus deux émissions radiophoniques, une conférence, un reportage à la radio, des photos et des communiqués nombreux dans tous les journaux de la métropole. Des corps publics, comme la Chambre de Commerce de Montréal, endossèrent les vœux de la L. O. C. et formèrent des commissions d'étude sur l'habitation ouvrière. A la fin de mai 1948, tout Montréal est saisi de nouveau du problème des logements: en une seule semaine quarante-cinq meetings se sont tenus dans tous les coins de la ville; les journaux et la radio font grand cas de cette campagne dont la caractéristique est d'apporter aux ouvriers de la ville des réalisations concrètes...

Des réalisations concrètes

En effet, depuis le vote du bill sur l'habitation créant au gouvernement provincial une loi de l'habitation, la L. O. C. de Montréal a mis sur pied une Coopérative d'habitation, qui a reçu sa charte le 29 avril 1948.

Cette coopérative, avant d'entreprendre la construction de maisons sur une grande échelle, avait commencé par faire des expériences, afin de constater les possibilités de succès. Elle construisit deux maisons uni-familiales, semi-détachées, de six pièces chacune, rue Clark, dans Ahuntsic. Ces essais heureux furent suivis d'expériences nouvelles. Six maisons semi-détachées surgirent du sol. Aucune de ces constructions ne dépassa le coût prévu. C'est à la suite de ces réalisations que les membres de la coopérative se sont lancés pour de bon.

Actuellement, grâce à un vaste chantier de construction de 97 maisons situées soit dans Ahuntsic, soit à la Longue-Pointe ou encore dans Rosemont, 97 familles sont devenues propriétaires et habitent déjà leur logement.

La Coopérative d'Habitation de Montréal a déjà en main plus de 60 contrats signés pour commencer un nouveau groupe de maisons dès le mois d'avril. Elle est en mesure de construire 300 à 500 maisons cette année.

La L. O. C. et la Coopérative d'Habitation ont traversé des heures très dures, mais toutes deux n'ont pas craint la lutte et aucun obstacle ne les a arrêtées.

C'est que nous avons tous tellement la conviction de contribuer à l'avènement d'un monde meilleur, d'un ordre social chrétien et d'obéir à notre vénéré archevêque, à notre Saint-Père le Pape qui ne cesse de nous rappeler que « l'heure est à l'action ».

René SHEDLEUR.

DES BLOCS D'USINE AU COLLÈGE OUVRIER

Dès les débuts, la L. O. C. a tenu à prendre comme ligne de conduite un programme d'étude et d'action bien réaliste: ses enquêtes sociales ont porté sur ce qui se rencontre dans la vie de tous les jours, au foyer, à l'usine, dans le milieu ouvrier, en somme; là se trouve le centre de ses attractions.

Un jour, elle a découvert que pour un chrétien ordinaire, vivre ses convictions sociales et chrétiennes au foyer, c'est assez facile; mais à l'usine ou au bureau combien c'est différent!

Les influences diverses s'affrontent pour attaquer la morale, surtout la justice et la pureté.

L'apôtre franc-tireur voit quel beau travail s'impose d'avance à son apostolat!

La L. O. C. a constaté que seul, laissé à lui-même, sans ravitaillement et sans direction, l'apôtre catholique, sous la pression du milieu, sous l'effet de la contrainte de ses semblables, abandonnait la partie!

A la journée d'étude d'octobre 1943, la L. O. C. y a pensé et a préconisé l'organisation d'équipe, qui au sein d'un milieu de travail soutiendrait et étudierait les moyens d'améliorer la situation.

Les équipes de francs-tireurs ont formé *bloc*: ce fut ce qu'on a appelé les « blocs d'usine ».

Plus d'une trentaine d'usines furent noyautées.

Chaque usine réunissait un certain nombre d'ouvriers, pour y suivre de près les problèmes à l'intérieur du milieu.

En fait, les responsables, avec la préparation sommaire reçue, se sont vus débordés par la quantité et la variété des problèmes industriels qui se posaient.

Soucieux de mieux organiser et noyauter les usines, et en raison des malveillances dont furent l'objet ceux qui avaient plus de cœur que de connaissances sociales, ils se préoccupèrent de trouver une formule plus adaptée.

C'est alors que naissait le « Collège Ouvrier », affilié à l'Université de Montréal par l'entremise de l'Institut Pie-XI.

Le « Collège Ouvrier » venait combler une lacune tragique: nos ouvriers ne connaissaient rien de la doctrine sociale de l'Église; beaucoup n'avaient d'espoir que dans ces chefs étran-

gers qui les fascinaient par le miroitement d'un salaire plus élevé.

Des chefs ouvriers, appartenant aux diverses unions qui enrégimentent nos travailleurs, s'en viennent donc au « Collège Ouvrier » éveiller leurs esprits aux principes lumineux et sûrs de la doctrine sociale de l'Église.

Utilisant la méthode active d'un exposé sommaire, suivi de commissions et d'une réunion plénière, professeurs et élèves — adultes forcément — restent près des événements de l'actualité ouvrière.

Tour à tour se déroulent dans les divers cours les éléments de la doctrine sociale la plus réaliste qui soit, en regard du libéralisme économique et du communisme.

Des invasions se font dans la doctrine corporative, le syndicalisme et l'organisation syndicale.

La coopération en général et la coopérative d'habitation en particulier fournissent l'objet de plusieurs cours et même d'une journée d'étude.

En s'appliquant à donner aux ouvriers une plus grande compétence sociale, la L. O. C. a conscience de fournir aux foyers ouvriers l'espoir d'une plus grande sécurité et d'un épanouissement plus normal dans une cité plus chrétienne.



Paroles épiscopales

J'apprends avec joie que vous voulez célébrer le dixième anniversaire de la L. O. C. à Montréal, en présentant au public *Nos réalisations... pour une famille idéale*.

Toutes mes félicitations, toute ma gratitude, pour le magnifique travail déjà accompli. Votre album devient la preuve de votre constante collaboration avec votre archevêque et vos prêtres. Il fonde de plus les espoirs les plus brillants pour la défense et la sauvegarde de nos familles ouvrières.

Que la L. O. C. continue toujours son œuvre de pénétration chrétienne dans tous les domaines du monde ouvrier qui nous est si cher.

C'est le vœu que je formule en vous accordant ma bénédiction

† Joseph CHARBONNEAU,
archevêque de Montréal.

Rome, le 5 mars 1949.

La doctrine sociale de l'Église

Pour éclairer les catholiques aux prises avec les problèmes sociaux de notre époque, leur faciliter l'accomplissement de leurs devoirs personnels, les aider à construire un monde meilleur, plus conforme à la dignité de l'homme, plus juste dans la répartition des richesses, les Souverains Pontifes ont distribué, sous des formes variées: encycliques, messages, allocutions, lettres, un enseignement qui constitue ce qu'on appelle la doctrine sociale de l'Église.

Au-dessus des opinions différentes que peuvent tenir les catholiques sur des points secondaires, cette doctrine devrait les réunir tous, dans une même attitude, autour des points essentiels. Le Pape actuellement régnant le demande dans son discours du 2 juin 1947: « Par une disposition de la divine Providence, l'Église catholique a élaboré et promulgué sa doctrine sociale. Elle indique la route à suivre. Aucune crainte de perdre biens ou avantages temporels, d'apparaître moins attachés à la civilisation moderne, moins patriotes ou moins sociaux, ne pourrait autoriser les vrais chrétiens à s'écarter, même d'un seul pas, de ce chemin... »

Notre devoir est donc bien tracé. Pas de doute possible sur nos obligations. La première, évidemment, est de connaître cette doctrine, de savoir au moins où la découvrir, où trouver, sur tel sujet qui nous intéresse, l'enseignement catholique.

Les livres ne manquent pas. En donner une liste complète nous mènerait trop loin et serait d'ailleurs peu utile à notre but. Il nous paraît plus opportun d'indiquer simplement quelques publications exposant les points principaux de cette doctrine, brochures ou livres écrits pour la plupart au Canada, avec des applications à notre propre situation, et que tous peuvent se procurer. Nous signalerons parfois en note quelque ouvrage de valeur publié à l'étranger et qu'on pourra trouver au moins dans les bibliothèques.

Encycliques

- Rerum novarum* (Léon XIII) sur la condition des ouvriers. — Edition commentée par le chanoine Tiberghien, 78 pages.
- Quadragesimo anno* (Pie XI) sur la restauration de l'ordre social. — Edition commentée par le P. Desbuquois, S. J. 146 pages.
- (Le texte de chacune de ces encycliques est aussi publié sans commentaires.)
- Semaines sociales du Canada, I, 1920, sur l'encyclique *Rerum novarum*, 216 pages.
- Semaines sociales du Canada, XI, 1932, sur l'encyclique *Quadragesimo anno*, 396 pages.
- La doctrine sociale de l'Église* d'après les encycliques *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*, ARCHAMBAULT, S. J., 106 pages.
- Les encycliques sociales — leur valeur, leur actualité.* — E. S. P. n° 424, 32 pages¹.

La question sociale

- Éléments de morale sociale*, DELAYE, S. J., 198 pages.
- La Question sociale*, DUPERRAY, J., 295 pages.
- Directives sociales catholiques*, CHAGNON, S. J., 214 pages.
- Doctrine sociale de l'Église*, DUGRÉ, Ad., S. J., 160 pages.
- Code social* (Esquisse d'une synthèse catholique), Union de Malines, 106 pages².

Restauration de l'ordre social

- Pour la restauration sociale au Canada*, MINVILLE, LÉVESQUE, O. P., CHAGNON, S. J., E. S. P. n° 232, 64 pages.
- La Restauration sociale*, Episcopat de la province de Québec, E. S. P. n° 328, 32 pages.
- Pour un ordre social chrétien*, GAUTHIER, L., C. S. V., 202 pages.
- Pour un ordre meilleur*, ARCHAMBAULT, S. J., E. S. P. nos 360-361, 64 pages. On trouvera à la fin de cette brochure une abondante bibliographie, composée en grande partie de livres français, sur tous les sujets indiqués ici.
- La Restauration sociale*, Semaines sociales du Canada, XXI, 1944, 274 pages.

La famille

- La Famille*, Semaines sociales du Canada, IV, 1923, 360 pages.
- Les Allocatione familiales*, E. S. P. nos 159-160, 64 pages.
- Pour restaurer la famille*, ARCHAMBAULT, S. J., E. S. P. n° 371, 32 pages.

1. On trouvera le texte des encycliques *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*, précédé d'un excellent commentaire, dans RUTTEN, O. P.: *La doctrine sociale de l'Église résumée dans les encycliques « Rerum novarum » et « Quadragesimo anno »*, 408 pages.

2. Nous recommandons aussi: CAVALLERA, *Précis de la doctrine sociale catholique*; DE SOIGNIES, *Leçons familières de sociologie*.

Syndicalisme

- Le Syndicalisme*, Semaines sociales du Canada, II, 1921, 438 pages.
Le Syndicalisme catholique au Canada, ARCHAMBAULT, S. J., E. S. P. n° 267, 32 pages.
Petit Catéchisme d'éducation syndicale, ARÈS, S. J., E. S. P. n° 295, 32 pages.
Une charte officielle du syndicalisme chrétien, Sacrée-Congrégation du Concile au cardinal Liénart, O. T. n° 123, 16 pages¹.

Organisation professionnelle et corporative

- L'Organisation professionnelle*, Mgr PÂQUET, E. S. P. n° 97, 32 pages.
L'Organisation professionnelle, Semaines sociales du Canada, XIV, 1936, 362 pages.
L'Organisation professionnelle dans le Québec, Commission sacerdotale d'études sociales, 36 pages.
Catéchisme de l'organisation corporative, ARÈS, S. J., E. S. P. nos 289-290, 64 pages.
La Corporation professionnelle, CARON, M., E. S. P. n° 306, 32 pages.
Corporatisme et Liberté, Card. VILLENEUVE, 20 pages.
Nationalisation et Organisation corporative, E. S. P. n° 395, 32 pages².

Agriculture et vie rurale

- Notre problème agricole*, GAGNÉ, Ch., E. S. P. nos 126-127, 64 pages.
Le Problème rural, Episcopat de la province de Québec, E. S. P. n° 288, 32 pages.
Le Problème de la Terre, Semaines sociales du Canada, XII, 1933, 352 pages.
La Vie rurale, Semaines sociales du Canada, XXIV, 1947, 292 pages.

Varia

- La Propriété*, Semaines sociales du Canada, V, 1924, 375 pages.
La Justice, Semaines sociales du Canada, VI, 1925, 414 pages.
L'Autorité, Semaines sociales du Canada, VII, 1927, 438 pages.
L'Etat, Semaines sociales du Canada, X, 1931, 340 pages.
Liberté et libertés, Semaines sociales du Canada, XXII, 1945.
La Grève et l'enseignement catholique, Card. VILLENEUVE, E. S. P. nos 92-93.

Toutes ces publications ont paru à l'Ecole Sociale Populaire, sauf deux ou trois, qui ont d'ailleurs pour auteurs, au moins en partie, des membres de l'E. S. P. Quelques-unes, comme les éditions commentées des encycliques, publiées d'abord en France, ont été rééditées ici durant la guerre.

1. A lire avec profit: O. JEAN, *Le Syndicalisme: origines, organisation, but, rôle social*, 102 pages, Editions Spes, Paris.

2. On peut se procurer à l'E. S. P. un feuillet de 4 pages contenant une abondante bibliographie sur l'organisation corporative.

Pour se tenir au courant de la doctrine sociale catholique

ACTES PONTIFICAUX

Discours et écrits du Pape. Ils sont publiés dès que le texte intégral et rigoureusement authentique nous parvient. Cinq ou six fascicules par année.

RELATIONS

Revue mensuelle au service de la vérité et du progrès social. Ses rédacteurs suivent les événements et les commentent à la lumière des principes catholiques. Ils s'efforcent de faire pénétrer dans les esprits et les mœurs la doctrine sociale de l'Église.

BROCHURES MENSUELLES

Questions actuelles, initiatives nouvelles, institutions économiques, patriotiques, charitables, souvent un simple article de revue ne saurait suffire à les faire connaître. Une brochure entière est nécessaire. Celles-ci ont atteint en juin 1949 le chiffre de 425. On a appelé cette collection « une encyclopédie de sociologie canadienne ». Elle offre de mois en mois une matière variée et intéressante.

SEMAINES SOCIALES

Les cours et conférences des sessions de la Semaine sociale sont reproduits dans les volumes publiés chaque année. Cette collection unique contient de nombreuses études, dans lesquelles les auteurs exposent, sous la forme précise et vivante que permet le cours, les divers aspects et les solutions des problèmes sociaux actuels. Pie XII a appelé les Semaines sociales du Canada « les haut-parleurs de l'Évangile ». Tous les catholiques cultivés, prêtres et laïcs, devraient avoir dans leur bibliothèque chacun des volumes parus depuis l'année 1920.

**Demandez notre catalogue général et nos
listes spécialisées**

ÉDITIONS DE L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
1961, rue Rachel Est — 25, rue Jarry Ouest
MONTRÉAL

Les brochures mensuelles de l'École Sociale Populaire ne paraissent pas en juillet et août



Le monde du travail

Le Pape a prononcé plusieurs allocutions importantes au cours des derniers mois sur le monde du travail, adressées les unes aux ouvriers, les autres aux patrons. Il s'attache à montrer quelle devrait être, pour que soit respectée la dignité humaine, la condition actuelle des ouvriers, puis il leur rappelle, ainsi qu'aux patrons, leurs devoirs et détermine le caractère respectif de leurs relations.

Sujet d'une brûlante actualité, au Canada comme ailleurs, que Pie XII traite suivant son habitude avec une grande élévation de pensée et un sens aigu des réalités. C'est le chef de la chrétienté, le Pape, qui parle. Sa doctrine, ses directives devraient être reçues par tous les catholiques avec le plus grand respect, avec une soumission de jugement qui se traduise dans les actes. Le dernier fascicule des Actes Pontificaux (26) publie ces diverses allocutions. C'est un opuscule que chacun se doit de lire et de méditer (20 sous l'exemplaire).



L'Actualité en tracts

18. *La Solution corporative* (le sénateur GOUIN et M. Maximilien Caron). 2 sous l'exemplaire, 10 sous la douzaine, 60 sous le cent.
24. *Pas d'enfants dans les cinémas publics*. 2 sous l'exemplaire, 10 sous la douzaine, 60 sous le cent.
36. *L'Eglise et le socialisme* (PIE XI). 3 sous l'exemplaire, 30 sous la douzaine, \$2 00 le cent.
38. *La triste histoire de la conscription (Relations)*. 2 sous l'exemplaire, 10 sous la douzaine, 60 sous le cent.
52. *Catholicisme et centralisation* (R. P. Arthur CARON, O. M. I.). 5 sous l'exemplaire, 50 sous la douzaine, \$3.00 le cent.
57. *Le cas Bernonville* (Frédéric DORION, M. P.). 5 sous l'exemplaire, 50 sous la douzaine, \$3.00 le cent.
58. *La Chrétienté face au drame palestinien* (Agence Fides, Rome). 2 sous l'exemplaire, 10 sous la douzaine, 60 sous le cent.

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

327. *La Situation démographique de la France.* Georges Pernot
328. *La Restauration sociale.* Nos Evêques
329. *Les Bases d'une paix juste. (Allocutions et lettres — II)* S. S. Pie XII
330. *Causeries sur les encycliques.* E. S. P.
331. *L'Esprit de l'Action catholique d'après Pie XII.* R. P. Archambault, S. J.
332. *Par delà les guerres.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
333. *La Restauration de la famille française.* E. S. P.
334. *La Société contemporaine.* Abbé A. Roux
335. *L'Ordre nouveau (Allocutions et lettres — III)* S. S. Pie XII
336. *L'Action catholique et la politique.* Léo Pelland, C. R.
337. *La Franc-Maçonnerie.* S. S. Léon XIII
338. *Charte du Travail.* E. S. P.
339. *L'Assistance à l'Enfant sans Soutien (Trois-Rivières).* Abbé Charles-Edouard Bourgeois
341. *Providence divine. (Allocutions et lettres — IV)* S. S. Pie XII
342. *Le Travail féminin et la guerre.* E. S. P.
344. *Jubilé épiscopal. (Allocutions et lettres — V)* S. S. Pie XII
345. *Le Droit de Suffrage.* Georges Pelletier
346. *L'Expérience communiste sociale en Russie.* B. S.
347. *L'Organisation corporative au service de la démocratie.* Maximilien Caron
348. *Les Bienfaits du mariage. (Allocutions et lettres — VI)* S. S. Pie XII
349. *Les Associations neutres.* Mgr Desranleau
350. *Petit Guide moral du législateur.* P. Richard Arès, S. J.
351. *Le Problème des jeunes qui ne fréquentent plus l'école.* J. O. C.
352. *Le plus grand péril.* R. P. Archambault, S. J.
353. *Ce Secrétariat permanent d'Education.* R. F. Léopold, C. S. C., M. A.
354. *Messages de Noël 1942. (Allocutions et lettres — VII)* S. S. Pie XII
355. *L'Organisation corporative portugaise.* Oliveira Salazar
356. *Les Sources de l'Action catholique.* R. P. Archambault, S. J.
357. *Le Rôle du gérant municipal.* G.-E. Marquis
358. *L'Épargne.* J.-M. Leduc, N. P., A. Rioux
359. *Soucis de l'Église. (Allocutions et lettres — VIII)* S. S. Pie XII
- 360-361. *Pour un Ordre meilleur.* R. P. Archambault, S. J.
363. *Message au monde entier. (Allocutions et lettres — IX)* S. S. Pie XII
364. *Qui réorganisera l'Europe?* Théodore Aubert
365. *L'Église et le nationalisme.* P. R. Arès, S. J.
366. *Tout un peuple se dresse.* E. S. P.
367. *Catéchisme du Citisme — I.* R. P. Bonaventure Pêloquin, O. F. M.
368. *Écoles « nationales »* R. P. L. C. de Léry, S. J.
369. *L'Aide à la Colonisation.* En collaboration
370. *Le Droit, soutien de l'ordre international.* Antonio Perrault
371. *Pour restaurer la famille.* R. P. Archambault, S. J.
372. *Contre la prostitution.* E. S. P.
- 373-374. *Semaine nationale de la Famille.* E. S. P.
375. *La Démocratie. (Allocutions et lettres — X).* S. S. Pie XII
376. *Catéchisme du Citisme — II. (Devoirs de l'lecteur)* R. P. Bonaventure Pêloquin, O. F. M.
377. *La libération de la classe ouvrière.* Paul Bacon
378. *La Colonisation dans le Québec.* E. S. P.
379. *Réforme de l'entreprise.* Patrons chrétiens
380. *La Cité nouvelle.* U. E. H.
381. *Le vingt-cinquième anniversaire des Semaines sociales du Canada.* E. S. P.
383. *La Moralité publique.* P. Archambault, S. J.
384. *La situation du catholicisme au Canada.* Mgr Paul Bernier
385. *Le Règne social de Jésus-Christ.* Mgr Douville
386. *Le Problème de la Nationalisation.* PP. Villain et Bigo, S. J.
- 387-388. *Notre Jeunesse.* S. Exc. Mgr Courchesne
389. *Croisade de pureté.* Nos Evêques
390. *La Vague communiste.* E. S. P.
391. *La Pensée sociale du Canada français.* Sœur Marie-Agnès de Rome Gaudreau
392. *Le Pluralisme syndical.* Gaston Tessier et Henri Pauwels
393. *Pour la Restauration nationale.* Cardinaux et archevêques de France
394. *Le Problème de la jeunesse.* R. P. Archambault, S. J.
395. *Nationalisation et Organisation corporative.* E. S. P.
396. *L'Etat portugais.* Oliveira Salazar et S. Em. le cardinal Carejira
397. *Logement populaire.* R. P. Archambault, S. J.
398. *Questions d'éducation.* R. P. Pacifique Émond, O. F. M.
399. *Communisme à la conquête du monde.* E. S. P.
400. *L'Action catholique italienne.* S. S. Pie XII
401. *Les Mouvements catholiques de jeunesse.* R. P. Delcuve, S. J.
402. *Catéchisme du Citisme — III (Qualifications de l'élu)* R. P. Bonaventure Pêloquin, O. F. M.
403. *Jeunesse ouvrière.* E. S. P.
404. *Logique sociale.* S. Exc. Mgr Douville
405. *La Coopération.* Louis-de-Gonzague Fortin
406. *Femme d'habitant 1947.* Mme Gaudet-Smet
407. *Dirigisme et Corporatisme.* Jean Daujat
- 408-409. *La pensée sociale du cardinal Villeneuve.* R. P. Archambault, S. J.
410. *Le Problème de l'Habitation.* E. S. P.
411. *L'Organisation démocratique de la vie sociale.* Abbé André Deroo
412. *Le Manifeste communiste.* R. P. Chambre, S. J.
413. *La Forêt.* S. Exc. Mgr Labrie
- 414-415. *Les positions des travailleurs catholiques canadiens.* E. S. P.
416. *Les Conseils d'Entreprises.* E. S. P.
417. *L'Éducation sociale.* Paul-Émile Bolté, P. S. S.
- 418-419. *Gymnastique des athlètes spirituels.* R. P. Archambault, S. J.
420. *Le Cominform ecclésiastique.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
421. *Le Code du Travail en Espagne.* O. I. E.
422. *La Côte Nord et l'industrie sidérurgique.* Mgr Labrie, Drs Potvin et Cholette
423. *Sciences sociales et Catholicisme.* Marcel Clément
424. *Les Encycliques sociales.* E. S. P.
425. *Au service de la famille ouvrière.* E. S. P.

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

L'École Sociale Populaire laisse à chacun de ses collaborateurs la responsabilité de ses écrits.

« Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa. »

